MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AMIENS – 20 boulevard d'Alsace Lorraine – 80 063 AMIENS

Document à remettre à :

- ☐ **DPE du Rectorat pour les personnels enseignants du 2nd degré (public et privé), d'éducation et les psychologues scolaires**
- ☐ **DPAE du Rectorat pour les personnels d'encadrement, d'inspection, administratifs, techniques, sociaux et de santé**
- ☐ **Plateforme de gestion de la DSDEN de l'Oise pour les personnels enseignants du 1er degré public**
- ☐ **DPE de la DSDEN de la Somme pour les personnels enseignants du 1er degré privé**
- ☐ **DSDEN de l'Aisne pour les AESH du département de l'Aisne**
- ☐ **DSDEN de l'Oise pour les AESH du département de l'Oise**
- ☐ **DSDEN de la Somme pour les AESH du département de la Somme**

Demande de « Forfait Mobilités Durables »

Décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 et arrêté du 9 mai 2020

Document à remplir avant le 31 décembre 2021

Année civile 2021
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Nom : ..... Prénom : .....

INSEE : ☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐

Grade : ..... Discipline ou Fonction : .....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :

Etablissement d'affectation : .....

N° et libellé de la voie : .....

Code postal : ..... Localité : .....

ADRESSE PERSONNELLE :

N° et libellé de la voie : .....

Complément (N° d'appartement, boîte aux lettres, escalier, couloir, étage ou autre...) : .....

Lieu-dit (ou BP) : .....

Code postal : ..... Localité : .....

AUTRE EMPLOYEUR PUBLIC (LE CAS ECHANT)

Nom de l'employeur : .....

N° et libellé de la voie : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Nombre d'heures travaillées :

Nombre de jours déclarés au titre du forfait auprès de cet employeur : .....

Je soussigné ..... *(nom / prénom)* atteste sur l'honneur

☐ que j'utilise mon vélo personnel pour effectuer l'ensemble du trajet entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail.

☐ ou que j'effectue du co-voiturage entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail

☐ ou que je suis passager d'un véhicule en co-voiturage pour effectuer le trajet entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail.

Mois	Trajet domicile-travail Nombre de jours
Total :	

Je déclare que :

- j'ai utilisé mon vélo personnel ou ai pratiqué le covoiturage en tant que passager ou conducteur pour effectuer les déplacements domicile-travail au moins 100 jours entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021.
- je ne bénéficie pas d'un véhicule de fonction;
- je ne suis pas logé(e) par l'administration à proximité immédiate de mon lieu de travail ;
- je ne bénéfice à aucun titre de la prise en charge des frais de transports entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail pour la période pour laquelle je demande le forfait mobilité durable ;
- je ne bénéficie pas des dispositions du décret n° 83-588 du 1er juillet 1983 et ne suis pas atteint d'un handicap dont l'importance empêche l'utilisation des transports en commun.

Je suis informé(e) que si je perçois actuellement l'indemnité de remboursement des frais de transport domicile-travail, celle-ci me sera retenue depuis le 01/01/2021 et je percevrai la somme de 200 euros en un versement unique.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et m'engage à signaler immédiatement toute modification qui pourrait intervenir concernant ma résidence habituelle, mon lieu de travail ou les moyens de transport utilisés.

Je m'engage à fournir tout justificatif réclamé par l'administration à tout moment de l'année.

L'administration se réserve le droit de vérifier cette déclaration avec :

- le contrôle des factures d'achat, d'assurance ou d'entretien pour un vélo,
- le contrôle des relevés de facture (si passager) ou de paiement (si conducteur) provenant d'une plateforme de covoiturage ou l'attestation de la personne conduisant / transportée

Fait à : ....., le : .....

Signature de l'agent

Toute demande incomplète, comportant des inexactitudes ou des déclarations erronées, sera rejetée. Si le versement du forfait mobilité durable a été accordé sur le fondement d'une fausse déclaration, le service gestionnaire procèdera à la répétition des sommes indûment versées.
Nous vous rappelons que vous disposez, conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, d'opposition et de limitation du traitement de ces données, ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez l'exercer en vous adressant à votre service gestionnaire au Rectorat de l'académie d'Amiens – 20 boulevard d'Alsace Lorraine – 80 063 AMIENS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.